

L'antisémitisme légal en France, 1940-1944 :  
Résister-Propager  
Petit Cahier n°11/2<sup>e</sup> série (106 pages)

Le quarante et unième *Petit Cahier*, intitulé « L'antisémitisme légal en France, 1940-1944 », sera disponible à partir du 13 octobre 2010. Il regroupe deux conférences organisées, en juin et octobre 2009, par le Cercle d'étude de la déportation et de la Shoah – Amicale d'Auschwitz, la première sur « Amis des Juifs », ces Français non-juifs qui ont porté l'étoile, et la seconde sur « Les émissions antisémites sur Radio-Paris pendant l'Occupation ». Elles traitent de deux réponses antagonistes à la politique antisémite des autorités allemandes et du gouvernement de Vichy : faire acte de résistance, ou l'amplifier et la justifier par la propagande. Il ne s'agit pas de tout confondre, mais notre volonté de connaître le passé et de le faire connaître a bien sûr, pour nous, au Cercle d'étude, une finalité, celle de mieux comprendre le présent et savoir faire des choix quand il est nécessaire. Alors l'usage politique de la stigmatisation collective de groupes humains, les amalgames – en déni du droit – entre étrangers, immigrés et délinquance, ne peuvent qu'avoir d'étranges résonances avec l'actualité.

La conférence de juin, présentée dans une première partie intitulée « Résister », était en fait un débat, après la projection du documentaire de Bernard Debord et Cédric Gruat, « Amis des Juifs », en présence des réalisateurs et de quelques témoins intervenant dans le film comme Suzanne Citron-Grumbach ou Michel Reyssat, un de ces « Ami des Juifs ». Les « Amis des Juifs » sont ces non-Juifs qui ont porté une étoile fantaisiste en juin 1942 par solidarité, esprit de résistance, provocation, haine des « Boches », lors de l'application de l'ordonnance allemande sur le port de l'étoile jaune en zone occupée, pour tout Juif dès l'âge de six ans. Cela leur a valu d'être arrêtés, internés plusieurs semaines ou mois, en particulier à Drancy, obligés de porter une bande de tissu avec l'inscription « Ami des Juifs ». Lors du débat un autre témoin, Bertrand Herz, déporté par la suite à quatorze ans, a raconté l'attitude de ses jeunes camarades de Condorcet vis-à-vis de lui, se solidarisant par le port d'étoiles fantaisistes avec l'inscription « potache » alors qu'il avaient à peine treize ans. Il n'a pas été possible de trancher sur les motivations profondes de ces « Amis des Juifs », car elles étaient diverses, les uns mus par leurs convictions religieuses de chrétiens quand d'autres étaient parfaitement athées, mais tous sensibles au caractère odieux de ce marquage qu'ils ne pouvaient accepter. Et, était-ce prémonitoire, Michel Reyssat, l'« Ami des Juifs » de juin 1942, a tenu ces propos : « Soixante-sept ans après, les problèmes demeurent, aujourd'hui il y a d'autres modes de marquage. Et qu'est-ce que l'on en fait ? [...], ce n'est pas glorieux. » D'autres textes accompagnent cette transcription du débat. Puisqu'elle était parmi nous, ce Petit Cahier est l'occasion de présenter l'ouvrage de Suzanne Citron-Grumbach, *Mes lignes de démarcation*, qui retrace sa vie en France sous l'Occupation. D'abord résistante, puis arrêtée, elle réussit à passer pour demi-juive, restant ainsi internée à Drancy sans être déportée. Le livre témoignage de Françoise Siefridt, autre « Amie des Juifs » qui apparaît dans le film, récemment publié sous le titre de *J'ai voulu porter l'étoile jaune, Journal de Françoise Siefridt, chrétienne et résistante*, est également présenté. Puis ce Petit Cahier revient sur l'engagement de quelques autres chrétiens en faveur des Juifs. Hommage est à nouveau rendu au Père Jacques (et à deux autres Justes d'Avon). Son histoire est désormais bien connue depuis le film autobiographique de Louis Malle, *Au revoir les enfants*, et le hasard de nouvelles découvertes de documents dans les archives permet de s'arrêter sur les enfants qu'il a tenté de protéger, et de connaître un peu mieux leur itinéraire et celui de leurs familles. Enfin, pour clore ce chapitre, ce Petit Cahier reproduit des extraits des *Cahiers clandestins du Témoignage chrétien*, d'avril-mai 1942, qui dénoncent l'antisémitisme, et ce, avant même l'imposition du marquage infâmant de juin et des grandes rafles de l'été 1942. Seuls quelques individualités ont su voir et avoir le courage d'agir.

En contre-point de cette première partie qui met en exergue la profonde humanité de quelques-uns, l'autre volet, intitulé « Propager », fait ressortir l'abjection d'autres personnes. Dans un exposé remarquable et passionnant, retranscrit intégralement, Édith Fulop dresse le tableau de ce que fut Radio-Paris, poste le plus puissant d'Europe, et radio de la zone occupée, sous contrôle allemand, dont nombre d'émissions furent purement et simplement relayées par Radio-Vichy en zone sud. Édith Fulop rappelle l'importance de la radio à cette époque, le rôle considérable qu'elle jouait dans la vie quotidienne des Français (y compris par des informations pratiques), la grande variété des émissions, et la volonté des Allemands, dès le début de l'Occupation, de faire de Radio-Paris – « Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand », comme on le chantonnait sur radio-Londres – un des instruments de la mise au pas de la France. Après avoir signalé que la plupart de ces émissions en raison de leur violence, de leur haine, sont aujourd'hui interdites de diffusion, elle nous explique comment le thème de l'exclusion et de l'incitation au rejet d'une partie de la population est venu s'ajouter à ceux de la collaboration et de la Révolution nationale sur les ondes de Radio-Vichy. À Radio-Paris, par contre, c'est de suite un antisémitisme racial qui s'installe. Progressivement, il devient omniprésent dans toutes les émissions (information, reportages, conférences, et même dans les émissions de variétés). Il s'agit de faire entrer dans la tête des Français, qui même lorsqu'ils sont antisémites, semblent peu accessibles à l'antisémitisme racial, que les Juifs sont une race à part, intrinsèquement maléfique. Ainsi à partir de 1942, ces émissions antisémites s'intensifient-elles encore, car c'est le moment de la mise en œuvre de la « Solution finale » dont le succès dépend aussi du conditionnement de l'opinion publique. Le directeur – allemand – de Radio-Paris fait alors appel à Darquier de Pellepoix, partie prenante de cet antisémitisme racial. Il a appartenu au *Welt Dienst* (le Service mondial), sorte d'Internationale antisémite des années trente, qui a largement diffusé *Les Protocoles des Sages de Sion*. Le Suisse, Georges Oltramare (Charles Dieudonné), autre ancien du *Welt Dienst* anime désormais les émissions de Darquier de Pellepoix sur Radio-Paris. L'émission la plus marquante s'appelle « Les Juifs contre la France » et dure jusqu'au 11 août 1944. Ont participé à ces émissions un certain nombre d'artistes dont le plus connu est Robert Le Vigan. Pour illustrer son propos sur l'aspect ordurier et haineux de toute cette propagande, Édith Fulop nous a fait écouter à titre exceptionnel des extraits de cinq émissions de types différents, qu'elle a ensuite analysées. Enfin pour terminer elle s'est interrogée sur l'impact de ces émissions sur les Français. Difficile de résumer un exposé aussi dense. Le débat, également retranscrit, qui a suivi cet exposé brillant et d'une grande intensité, a montré l'intérêt que les participants avaient pris et l'émotion ressentie avec ce sujet rarement abordé et mal connu. Enfin comme illustration dernière, ce Petit Cahier reproduit deux des plus célèbres discours de la « guerre des ondes » entre Radio-Paris et Radio-Londres. Il s'agit de l'éditorial du 10 mai 1944 de Philippe Henriot, secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, intitulé « Isaac dit Dac », fait d'attaques personnelles contre Pierre Dac, fondées sur un antisémitisme de bas étage, auquel l'humoriste, attaqué sur son patriotisme, répond dès le lendemain sur Radio-Londres par son célèbre « Bagatelle sur un tombeau », dénonçant l'engagement pro-allemand d'Henriot.

En espérant vous avoir donné envie de lire l'intégralité de ce Petit Cahier, à demander au Cercle d'étude. (PAF 8 €)

Maryvonne Braunschweig